L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 MARS 1877.

50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN 17 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par C. E. Gourdey, à la Bourse d'entre St-Charles, rue St-Charles—Huit magasins de chaux avec résidence en sus donnant sur Dryades et Delerme, près du marché Dryades.

Par D. E. Murphy & fils, aux Nos 105 & 110 de la rue des Magasins—Vin rouge. Aussi le Lot vé, au pied de la rue Peydras, 20 barriques quant—sur la Levée, au pied de la rue Gross—72 barres rum.

Grandes occasions.—Aujourd'hui à midi à la Bourse d'Entre St-Charles seront vendues des propriétés de choix en ville, complètement des emplacements d'affaires très populaires, situés dans les quartiers les plus fréquentés du Premier District, rue des Dryades, près du marché de ce nom, offrant des avantages pour les affaires et un placement sûr et avantageux.

L'attention des capitalistes est appelée sur les conditions et détails. Voyez l'annonce de ces plans à la vente.

Ventes à l'Encan—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & fils.

Ventes—Ventes.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Fils.

MM. D. E. Murphy & fils, encanteurs, nous prient d'appeler l'attention des amateurs sur la vente à l'encan d'un vin claret de choix, absolument pur, fait avec du raisin de Concord. Voir leur annonce.

SPECTACLES.

Samedi, 17 Mars 1877.

ACADEMIE—A midi et le soir—Slumming & Slosum Minstrels.

ALCAZAR—Chansonnettes, opérettes, etc.

La Situation.

L'élection de M. Stanley Matthews, conseiller et beau-frère du Président Hayes, comme sénateur des Etats-Unis pour l'Ohio en remplacement de l'ex-sénateur Sherman, devenu secrétaire du Trésor, est le dernier coup porté aux espérances des usurpateurs Chamberlain et Packard, car M. Matthews est précisément l'auteur des lettres par lesquelles le conseil était donné à ces deux prétendants de se retirer de la lutte.

Le nouveau sénateur de l'Ohio qui est un homme d'un grand talent, est appelé évidemment à devenir au Sénat le chef des républicains ralliés à la politique du Président et le champion de cette politique. Son élection est un échec décisif pour la petite faction d'extrémistes qui espéraient, en travaillant à le faire battre, affaiblir le Président et le forcer à compter avec eux.

Si la faction de Morton et Blaine n'a pu réussir à faire admettre Kellogg comme sénateur, même comme condition de la confirmation du Cabinet, il est actuellement certain, maintenant, que le pseudo-sénateur de la fabrique Packard n'a plus aucune chance d'être admis à siéger même provisoirement. Or, le Sénat étant le seul corps où l'ex-marshall pouvait obtenir une quasi-reconnaissance par l'admission de l'élu de son canous. Il ne doit plus y compter. Ayant résisté aux conseils que lui a fait donner le chef du pouvoir exécutif, il se voit sur le point d'être définitivement abandonné, et, au lieu de prendre son parti en homme de sens, il se cramponne à son usurpation avec un acharnement qu'il essaie de rendre héroïque et qui n'est qu'odieux.

Rien ne doute que la résistance prolongée de M. Packard n'ait un but intéressé; il cherche tout simplement à faire ses conditions meilleures. Nous croyons qu'il a commis, en agissant ainsi, une grossière erreur de calcul.

M. Stanley Matthews, en lui donnant le conseil de cesser la lutte, lui a offert une occasion qui ne se représentera plus. S'il eût suivi ce sage conseil, M. Packard se serait relevé dans l'opinion et il eût été en droit d'attendre du nouveau président une honorable compensation. Il a préféré devenir un embarras pour M. Hayes en gênant la politique proclamée par celui-ci, et il a pensé pouvoir lui forcer la main. Qu'il ait été encouragé dans cette attitude par les extrémistes radicaux de Washington, cela n'est pas douteux. Il a cru à leur force et il s'est trompé. Le Président est resté maître du terrain et aujourd'hui, Packard est à sa merci et, loin de pouvoir faire ses conditions, il devra s'estimer heureux d'accepter ce qu'on voudra lui offrir.

Ses partisans commencent à comprendre qu'ils ont fait fausse route, en attachant leurs fortunes à la niche, et plusieurs des principaux sont en train de négocier afin de tirer le meilleur parti de la position pour eux-mêmes sans s'inquiéter de ce que deviendra Packard. Vienne certaine nouvelle de Washington—et elle arrivera inopinément et beaucoup plus tôt qu'on ne le suppose—et la débandade sera complète. Les alliées belliqueuses que l'ex-marshall cherche à donner à sa cause, ne servent qu'à cacher ses faiblesses qui augmente de jour en jour. Sages et avisés seront ceux de ses partisans et de ses défenseurs qui n'attendront pas le moment de la déroute finale et de l'évacuation, pour faire leur soumission au gouvernement légal et s'assurer ainsi le pardon et l'oubli pour leurs erreurs passées.

Le fait que F. T. Nicholls est et restera le seul gouverneur *de facto*, comme il l'est de droit, de la Louisiane, est aussi évident que la lumière du soleil. Cela n'est douteux pour aucun homme doué de tant soit peu d'intelligence et au courant de la situation politique à Washington. Plus tôt les républicains de la Louisiane reconnaîtront ce fait et l'accepteront, mieux cela grandira pour eux-mêmes comme pour le bien de l'Etat, car la fin de la lutte, en détruisant le peu d'incertitude qui subsiste encore dans les cercles financiers où la prudence est de règle, rétablira la confiance et ouvrira l'essor à une reprise d'affaires peut-être sans précédents.

Quant à ceux qui ont dû le gouvernement et la législature légale, ils peuvent hâter la solution si péniblement désirée, en réaffirmant, sous toutes les formes possibles, leur détermination de ne jamais reconnaître d'autre gouvernement que celui de Nicholls et en l'appuyant matériellement par le paiement de leurs taxes et de leurs licences.

Encore quelques jours de patience et la situation se dénouera à la satisfaction de tous les bons citoyens qui désirent voir s'établir la paix, l'ordre légal et la prospérité dans cette malheureuse Louisiane si durement éprouvée depuis huit mortelles années.

P. S.—On verra par les dépêches de nuit que le Sénat des Etats-Unis doit s'ajourner aujourd'hui. Il y a lieu d'espérer que lundi au plus tard, le cabinet prendra la décision attendue relativement aux affaires de la Louisiane.

TROUVÉ NOYÉ. — Le 13 courant, on a trouvé dans le fleuve, à Raccourci Landing, paroisse Pointe Coupée, le corps d'un noyé qu'on suppose être M. H. Forgerson, de la Nouvelle-Orléans. C'était un homme de 35 ans environ, de cinq pieds quatre pouces, ayant le teint clair et une cicatrice sur la lèvre inférieure. Le défunt était bien mis et avait sur lui $4 et quelques bijoux ainsi que des papiers de naturalisation et d'élection et une lettre écrite par T. A. Ferguson et datée du 11 août 1876. Après une enquête tenue par H. Y. Ledoux, juge de paix, le corps a été enterré.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — L'Académie était comble hier soir—et s'y attendait—à l'occasion du bénéfice de M. Thatch-er. Celui-ci dépit en verve et a excité dans l'assistance une hilarité qui ne s'est démentie qu'à la chute du rideau. Il a fait une série réussie de duettes et d'exploitations.

MM. Welsh et Rice prennent leur bénéfice ce soir. Ce sont des artistes d'une valeur réelle : nous espérons que le public ne l'oubliera pas.

Demain, dimanche, début de Mr. Milton Nobles dans le rôle de Jim Bludsoe.

Le Politique du Président.

"Nous lisons dans le *Messager Franco-américain* :

Les nominations faites par M. Hayes est accueilli comme un bon commencement. Le vote du Sénat n'est pas nécessaire pour le Président, c'est une convenance demandée à son idée à un politique bienveillante envers le Sud. Les journaux d'opposition que M. Blaine n'était pas de la partie, sont demandé dans l'ouest. Mais ils ne comprennent pas, peut-être, mais cela ne tiens guère à conséquence. Le Times dit à ce propos :

"La défaite cordiale et complète de l'opposition concentrée aux nominations du caillaud de président Hayes lui une preuve convaincu et de la patriotisme de l'opinion politique sur son caractère qui ne s'était pas fait remarquer jusqu'à présent par un différence pour l'esprit public, et le Président peut faire ce qu'il croit juste et opportun. Les adversaires qui les plaignent qu'on ait mal interprété les motifs de leur opposition aux nominations du cabinet auraient pu mieux exceller les conseiller de faire preuve d'un patriotisme désintéressé et de montrer qu'ils pas'était très mal jugés. Il est possible que leur des nominations aux emplois fédéraux dans notre Etat et dans d'autres, le Président ait pas dépassé à bonne "[illegible] qu'il ne [illegible] pas [illegible] le pouvoir, sinon que le pays à le droit d'espérer qu'il le sera, de choisir des hommes honnêtes et capables comme d'honneur et ce sont de bons amis de MM. Conkling, Cameron et Blaine, la vente du groupe Stanford inn-h-alle jusqu'à anéantissement ces nominations ! C'est une question d'une certaine importance pour l'intérêt public, sans parler de l'influence qu'elle pourra exercer sur l'avenir politique de ces gentlemen eux-mêmes."

Il paraît que M. Hayes a des façons de procéder bien faites pour dérouter les politiciens. Le Président, dit une correspondance, ne tenait pas moins que le meilleur moyen qu'il puisse faire de son temps soit de diminuer des emplois publics. Il considère comme des importance les "dépositions" qui viennent occuper les postes. Il sait à quel point les politiciens de bas étage de ses partisans sont prodigues de franchissent jamais le banc du secrétaire de M. Hayes et qu'il y a dans ce lieu un an pénier toujours prêt à les enfoncer.

On a lieu de croire que le Président ne fera pas immédiatement de modifications dans le personnel des ambassades. Dans un ou deux mois, lorsque les nouveaux chefs de l'administration auront pu étudier leurs subordonnés, on procédera aux changements requis par l'intérêt du service, mais rien de plus. Cette façon de procéder aurait applaudis aussi, dit-on, aux agents diplomatiques et consulaires. Dans ce cas, le sénat extraordinaire du Sénat pourrait bien être aussi cette semaine.

Le *Herald* annonce que le nouveau directeur-général des Postes a l'intention de faire une tournée dans le Sud afin d'expliquer son prédécesseur la nouvelle politique de M. Hayes et de contribuer ainsi à établir une meilleure entente et des relations plus amicales entre les deux sections du pays.

ARRESTATION D'UN DANGEREUX FRAUDEUR.—Nous empruntons le récit suivant au *Messager Franco-américain* :

—On vient d'arrêter en Géorgie un malfaiteur de la pire espèce qui se livrait à la fabrication clandestine du whiskey et qui avait donné lieu à de nombreuses recherches du fisc et aux différents marshals qui avaient été chargés de l'arrêter. Harrison Barker est le nom de notre héros. Voici en quoi consiste au sujet de l'arrestation l'agent Chamberlain :

"Il y a deux ou trois ans, Barker avait été arrêté pour avoir tiré sur le deputy-marshal. Il parvint à s'évader et fut repris plus tard à Kansas City, dans le Missouri, et emmené à Atlanta; mais il ne resta pas longtemps dans la prison. Il prit encore la clef des champs et depuis ce temps-là parvint à se soustraire aux recherches de la justice. Barker employait son temps à protéger les distilleries illicites de Forsyth et des comtés limitrophes en dressant des embuscades aux gardes du revenu. Il était d'une grande adresse; il avait, à plusieurs reprises, menacé de tuer tout agent qui essaierait de l'arrêter ou de pénétrer dans ses repaires. Depuis deux ans, il ne dormait plus la nuit chez lui, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'il le faisait rarement, allant jusqu'à demander d'agents fédéraux. Informés de ce fait, les employés du fisc accompagnés de leur escorte militaire, décidèrent de capturer Barker pendant la nuit du samedi au dimanche et voici comment ils s'y sont pris, d'après le récit d'un des acteurs :

"Dimanche matin, vers une heure et demie, nous arrivâmes à deux milles de la maison de Barker. Nous entrâmes dans les bois, descendîmes de cheval, et attachâmes nos montures dans un endroit très caché. Nous nous commençâmes à marcher sans faire de bruit et sans prononcer un mot. Après avoir chemisé pendant quelque temps, le guide nous indiqua la maison. Devant nous, à une distance d'une centaine de yards, nous vîmes la cabane en troncs d'arbres de notre dangereux ennemi. Hâtant le pas, nous atmes bientôt cerné la maison. Tout cela avait été fait si rapidement que le chien de Barker ne se mit à aboyer que lorsque nous étions dans la place; il donna l'alarme alors, mais il était trop tard! Heureusement pour nous ce chien avait dormi ce soir-là avec la conscience du juste; il avait sans doute pour conséquence de ne pas aboyer le samedi soir.

"Le lieutenant Miller posta ses hommes autour de la maison les armes chargées, le député marshal Findley monta vers la porte et dit frapper plusieurs fois avant qu'on ne répondît. Ce retard nous convainquit que nous étions arrivés juste, car si Baker avait été absent, la porte eût été ouverte plus promptement.

"Le député Findley ne fit qu'un saut—assurément la porte ouverte—dans l'unique pièce qui composait l'appartement. On ne mit à chercher partout sans pouvoir découvrir Barker ; la femme nous dit qu'il n'était pas à la maison, mais Findley n'en crut rien. Une lumière à la main, il monta au grenier, mais il ne trouvait rien. Miller faisait bonne garde en bas. L'agent aperçut dessous de deux matelas une femme qui avait l'air de dormir qu'il, réveillée en sursaut, donna cours à toute son indignation. Elle en fut pour ses peines. Findley avait les yeux braqués sur la tête qui pouvait bien dissimuler. Il savait à qui elle appartenait. Il s'approche de lui et soulevant le paletot à la tête d'un dormeur, il lui dit : "Barker, n'est pas ce que je cherche. Je suis Findley, sur qui vous avez tiré et convent et que vous avez menacé de tuer à la première occasion. Sortez de là et détachez vous." Barker se rendit la tête basse et sans faire la moindre résistance, car il l'est payée de sa vie."

L'arrestation de cet individu débarrasse le pays d'un des plus dangereux malfaiteurs des Etats du Sud. Elle a amené sans la capture de 25 défilemants, la destruction de 21 distilleries clandestines et de 30,000 gallons de bière et de rendu dans la distillation.

M. DUPUY DE LÔME—Le nouveau sénateur inamovible, M. Dupuy de Lôme (Stanislas), ingénieur et scientifique français, est né à Plasmagar, près de Lorient, le 15 octobre 1816. Fils d'un ancien officier de marine, il entra, en 1835, à l'Ecole polytechnique et choisit la carrière du génie maritime. Envoyé en Angleterre, en 1842, pour y étudier la construction des navires en fer, il en rapporta un mémoire sur les indications duquel furent entrepris nos premiers bâtiments de ce genre, notamment le *Cuiza*, construit à Toulon par ses soins. Chargé pendant longtemps de l'inspection des navires à vapeur dans cette ville, il a publié un travail d'ensemble sur le développement de la marine à vapeur et sur les ateliers et bassins qui devaient être annexés à l'arsenal.

Ingénieur de première classe, en 1853, M. Dupuy de Lôme fut appelé de Toulon à Paris, en 1857, comme chef de la direction du matériel au ministère de la marine. Nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire hors ancienneté, par un décret du 20 février 1862, il y est demeuré comme ministre du gouvernement, chargé du département de la marine dans les dissensions de Dupuy (Stanislas). Il est devenu depuis inspecteur général du matériel de la marine.

On doit à cet ingénieur, entre autres créations extrêmement importantes, la construction du premier vaisseau à vapeur de guerre le *Napoléon* (1852-1854), dont vous un type pour la marine française, et grâce auquel, en 1854, notre flotte put forcer les Dardanelles, malgré les canons et les vents contraires qui y retenaient la flotte anglaise à l'entrée du détroit. Cette création valut à M. Dupuy de Lôme une grande médaille à l'Exposition de 1855.

On lui doit encore la transformation de nos anciens bâtiments à voile en bâtiments à vapeur par le moyen de l'hélice, et le premier qui l'adopta fut encore le premier qui utilisa cette heureuse application. Ce fut lui aussi qui eut l'idée de protéger les bâtiments de guerre par des cuirasses de fer contre le feu des canons de l'artillerie. Les traditions de la Frégate la *Gloire*, bâtiment d'essai en quelques sorte, sont dans les mémoires de tous les vive époque. M. Dupuy de Lôme a encore réorganisé les ateliers et chantiers de la Ciotat (Marseille), en 1862, et créé pour la Compagnie des Messageries impériales maritimes un type spécial de paquebots.

Aux élections générales de mai 1869 pour le Corps législatif, M. Dupuy de Lôme fut élu, vivement combattu par le gouvernement, dans le 1er arrondissement de Morbihan, et dès lors il fut voté sur 4,179 suffrages. Au cours de la session de 1871, il a été élu membre du Sénat, le 30 janvier, pour remplir l'un des trois sièges nouvellement créés par le décret spécial du 5 janvier de la même année dans la section de la Marine et de la navigation. Il a été promu commandeur de cet ordre en février 1868, et grand officier le 31 décembre 1869.

Législature de la Louisiane.

Senat.

Séance du 16 mars 1877.

La séance qui commence à midi. Mr Willis occupe le fauteuil. Dix-neuf membres répondent à l'appel.

La Chambre fait connaître au Sénat qu'elle a adopté, avec amendements, le bill No 94 du Sénat, qui indique la ville du Mississippi Bend, [illegible].

A la demande de Mr Deason, le Sénat refuse de reconsidérer le vote par lequel il a été adopté, hier, le bill No 199 de la Chambre, qui autorise la compagnie de chemin de fer du Mississippi, de la Rivière aux Bœufs et du Lac. L'adoption du bill est, par conséquent, définitive.

Le Sénat est prêt à la Chambre afin de procéder à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis. Après le premier tour de scrutin, il rentre dans sa salle.

Le bill No 100 de la Chambre—bill de revenu—est adopté, sous l'impression d'en dénaturer les objets, il est mis à l'ordre du jour.

Le Sénat reçoit du vote de la Chambre un bill No 101 du Sénat, qui fixe les jours des séances des cours de parroisses et fixant les salaires des juges de ces cours. Il demande un comité de conférence, les membres chargés MM. Robertson, Ogden & Deason de représenter le Sénat.

Mr Deason, au nom du comité des canaux et des améliorations, fait un rapport qui conclut à l'adoption du bill No 37 du Sénat relativement au dessèchement.

Cet mis à l'ordre du jour de lundi prochain, à l'heure, le vote du gouvernement sur le bill No 91 du Sénat qui annexe la paroisse Nouvelle Iberia et d'autres paroisses à certaines districts judiciaires et abolit le troisième district judiciaire.

Le bill No 65 du Sénat, qui étend le territoire de la paroisse Ste-Marie, est adopté.

Le Sénat siège à huis clos, puis s'ajourne à demain, samedi, 9 [illegible].

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre est appelée à l'ordre à midi par l'Orateur Pech, qui déclare un quorum présent, quatre-vingt membres ayant répondu à l'appel nominal.

La prière est dite par le révérend Mr Palmer.

Une résolution est présentée, autorisant le comité sur l'éducation à faire une enquête relativement aux fonds des écoles et à faire venir des témoins et des documents.

La résolution des deux Chambres, présentée par la Chambre basse, revient du Sénat avec quelques amendements qui sont adoptés.

La résolution des deux chambres, autorisant le gouverneur à désigner un ingénieur civil pour s'assurer s'il est possible d'ouvrir le bayou Bœuf, est prise en considération et renvoyée jusqu'à nouvel ordre.

Mr Creary, d'Orléans, présente une résolution, demandant qu'un comité de cinq soit nommé pour faire une enquête relativement à la condition de la compagnie de la Loterie de la Louisiane. MM. Billiou, de Lafourche, et Fitzpatrick, d'Orléans, ayant objecté, Mr Creary retire sa résolution.

Mr Kennedy, de Jefferson, présente une résolution demandant un comité sur les terres et les levées pour protéger les paroisses riveraines.

Elle est sur l'Innondation, vu le danger présent, à la cause de la crue des eaux.

Une résolution est présentée, demandant qu'un comité de cinq soit nommé pour faire une enquête relativement aux affaires de la compagnie du gaz. Elle est déposée sur le bureau à la suggestion de Mr Berry, d'Orléans.

Une résolution demandant qu'une enquête soit faite relativement aux affaires de l'ancienne police métropolitaine, est également déposée sur le bureau.

Mr. Voorhies, d'Orléans, demande de reprendre en considération le vote par lequel la Chambre a adopté le bill No 101 qui accorde la somme de $200 à O. M. Tassin, sténographe, pour services rendus à la Chambre.

La Chambre reprend en considération et le bill est définitivement adopté par un nouveau vote de 37 contre 24.

SÉANCE DES DEUX CHAMBRES.

Les sénateurs entrent en ce moment dans la salle pour procéder à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis.

Mr Ferguson, d'Orléans, retire le nom de Mr A. S. Herron.

Le sénateur Bonta se propose le nom du sénateur Zacharie.

Le vote est comme suit :

	Sénat.	Chambre.	Total.
Jonas	1	25	26
Gibson	1	11	12
Wiltz		6	6
Zacharie	15	22	37
	17	64	81

Pas d'élection. Les sénateurs se retirent et la Chambre reprend sa séance régulière.

Mr Voorhies, d'Orléans, présente une résolution, demandant un comité sur les dépenses continuelles de prendre les mesures nécessaires pour payer le per diem des membres de l'Assemblée Générale, en attendant que les membres qui n'ont pas occupé leurs sièges.

RAPPORTS DES COMITÉS.

Les rapports suivants sont présentés :

Par Mr Lyons, d'Ebst-Baton-Rouge, président du comité sur les corporations, un rapport favorable relativement au bill de la Chambre pour incorporer l'Association Hibernia.

Par Mr Bowden, de Franklin, président du comité sur les affaires paroissiales, un rapport favorable, avec des amendements, relativement au bill de la Chambre qui propose de diviser la paroisse Carroll en deux sections.

Par Mr Washburne, de Morehouse, président du comité sur les terres et les levées, un rapport favorable, avec des amendements, relativement au bill de la Chambre qui propose de diviser la paroisse Carroll en deux sections.

Mr Guin, de Caddo, demande un congé pour le reste de la session à cause de son état de santé. Accordé.

Mr Lyons, d'Ebst-Baton-Rouge, demande un congé pour le reste de la session à cause de son état de santé. Accordé.

Mr Kennedy, de Jefferson, présente une résolution, demandant qu'un comité de cinq soit nommé pour faire une enquête relativement aux affaires de la compagnie du gaz. Elle est déposée sur le bureau à la suggestion de Mr Berry, d'Orléans.

Une résolution demandant qu'une enquête soit faite relativement aux affaires de l'ancienne police métropolitaine, est également déposée sur le bureau.

Mr. Voorhies, d'Orléans, demande de reprendre en considération le vote par lequel la Chambre a adopté, hier, le bill